



Chaque année, 9,5 millions de tonnes de plastiques, dont des filets de pêches perdus, sont déversées en mer. Photo Lionel Le Saux



Des balises pour tracer les filets perdus en mer

Pris au piège dans les mailles des filets de pêche perdus en mer, espadons, araignées de mer et daurades ne seront jamais mangés. Pour lutter contre ces ravages, un projet expérimental va les tracer par satellite.

Ⓢ Dans les eaux de Méditerranée, dans un premier temps, puis dans l'Atlantique, au large de la Bretagne, du Canada ou de la Guyane, cette expérimentation, menée par une société française et des scientifiques, vise aussi à réduire la pollution plastique des océans.

« Perdre un filet, c'est un drame financier pour les pêcheurs traditionnels mais aussi pour l'environnement », explique Pierre Morera,

président d'un regroupement de 200 pêcheurs artisanaux dans le Var.

Chaque année, quelque 9,5 millions de tonnes de plastiques sont déversées en mer, selon des chiffres de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dont des filets fantômes. Aux Açores, ils représentent 100 % des déchets au fond de la mer, selon François Galgani, océanographe à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

« Fait pour tuer »

Les pêcheurs artisanaux du Var vont donc tester, en primeur, la technologie développée par la société toulousaine CLS, filiale du Centre national d'études spatiales (CNES), avec l'appui de l'Ifremer. Casiers, palangres et filets seront munis de balises mesurant à peine dix centimètres. Chacune d'elles contient une puce reliée à l'un des huit satellites, qui, avec 25 autres, à horizon 2022, couvriront l'ensemble de la terre.

Elles émettront un signal permettant aux pêcheurs dotés d'une tablette de connaître la position de

leurs engins de pêche. « Le problème, c'est qu'un filet, c'est fait pour tuer, et quand il est perdu ou abandonné il continue à tuer, des poissons, mais aussi parfois des tortues ou des phoques », qui sont des espèces menacées, commente François Galgani.

Sur son bateau, Pierre Morera, qui pêche à trois ou quatre heures de navigation de la côte, derrière les îles d'Hyères, quand le jour n'est pas encore levé, compte sur ce système pour retrouver plus facilement ses outils de travail partis à la dérive.

60 € à l'achat

« Si cette technologie est viable économiquement ici pour les pêcheurs artisanaux, alors elle le sera pour tous », estime le directeur de l'innovation de CLS, Gaëtan Fabritius. Une balise coûterait environ 60 € à l'achat, une somme à laquelle s'ajouterait l'abonnement aux services de traçage et de récupération.

À terme, une réglementation internationale pourrait obliger les pêcheurs à équiper leurs engins de balises afin de lutter contre la pollution marine des filets fantômes.